

IN FO JEUNES

NUMERO 5 - Hiver 2007

Blog FO jeunes LCL : <http://fo-jeunes-lcl.over-blog.com>



édito

Toute l'équipe d'FO jeunes LCL vous souhaite une

Bonne Année 2007

remplie de bonheur, d'heureuses surprises... et de zenitude.

Ca y est, vous avez bouclé votre IPC ? Mais ne vous inquiétez pas, la nouvelle collection arrive et encore plus hard.

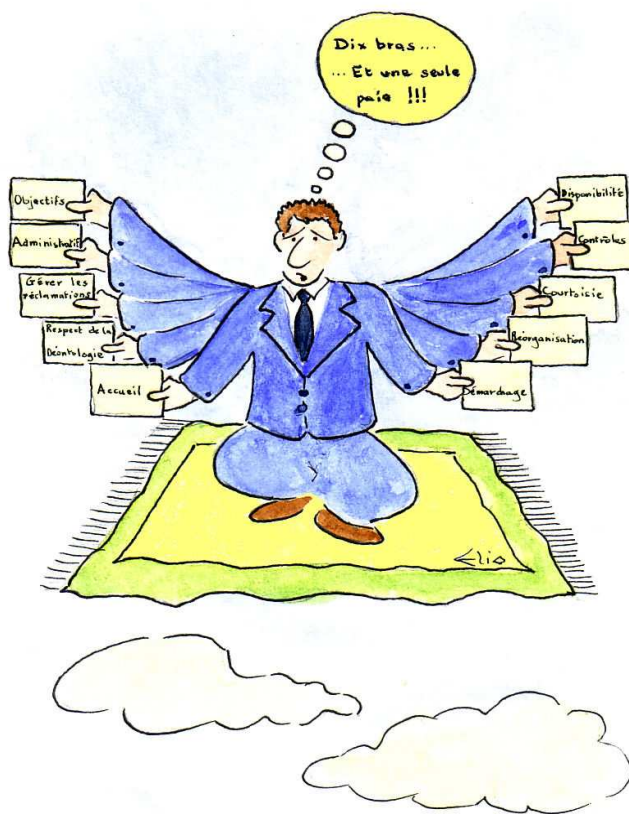
Par contre, qu'en est-il de votre rémunération ? Grâce aux revendications FO lors de la négociation salariale, tous les techniciens et une majorité de cadres vont passer cette année par la case départ et empocheront une augmentation de RBA. Retrouvez dans ce numéro un article spécial rémunération.

Nous vous rappellerons également qu'il existe certains avantages CLP parfois méconnus.

Sans oublier les rubriques habituelles : L'interview de Marie-Laure et la parole à Frédéric.

2007 est aussi l'année des élections professionnelles à LCL . Il est important de savoir pourquoi on vote et de bien choisir ses représentants.

Alors bonne année et votez !



Zen - Restons Zen !!!

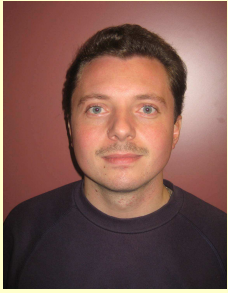
sommaire

Page 2 : La parole à...
Interview

Page 3 : Salaire de ne pas aller ??,
Pourquoi je vote ?

Page 4 : Pratique, Culture,
Contacts

La parole à...



Frédéric DUBOS

29 ans - Chargé d'Accueil en DdR Sud-Ouest à Cognac.

Je suis entré à LCL en février 1999 en tant qu'Etudiant à Temps Partiel. J'ai eu l'opportunité d'intégrer LCL en CDI à Cognac en 2003 en qualité de conseiller d'accueil.

En mars 2004, j'ai pris un poste de conseiller polyvalent à l'agence de Rouillac. Après un an et demi, j'ai dû quitter ce poste pour rejoindre l'accueil de l'agence de Cognac car, dans les secteurs diffus, il y a des priorités !!!

J'attends désormais avec impatience la possibilité de reprendre un fonds de commerce pour approfondir mes connaissances et la relation avec la clientèle.

Chez les Dubos, le syndicalisme est une affaire de famille. J'ai donc eu l'occasion d'observer et de m'y intéresser. J'ai adhéré à **FO** en 2003, dès mon entrée réelle dans la vie active. J'ai décidé à mon tour de me prendre en main.

Lors de séminaires, les échanges que j'ai pu avoir avec des élus ou des adhérents **FO** m'ont permis de mieux comprendre les rouages de LCL et d'appréhender sous un nouvel angle l'entreprise dans laquelle je travaille et où je passe beaucoup de temps.

Aussi, je souhaite pouvoir poursuivre mon implication au sein d'**FO** LCL tout en continuant ma carrière professionnelle.

DdR : Direction de Réseau
CDI : Contrat Durée Indéterminée
CHSCT : Comité Hygiène Sécurité Conditions de Travail
DP : Délégation du Personnel
CE : Comité d'Etablissement



Marie-Laure JAOUEN

28 ans - Conseillère Clientèle Particuliers à Morlaix - DdR Ouest -

Comment es-tu arrivée à LCL ?

J'ai commencé en 1995 comme auxiliaire d'été. J'ai ensuite participé à la mise en place de l'Euro au sein des agences de Brest en janvier 2001.

Suite à ces expériences réussies, j'ai eu l'opportunité d'intégrer LCL à l'agence de Morlaix comme conseillère clientèle particuliers en janvier 2003.

Pourquoi t'es-tu syndiquée ?

Outre un élan familial, mes collègues syndiqués et le représentant régional **FO** LCL, très présent sur la région, ont su accroître mon intérêt pour le syndicalisme.

Que t'apporte FO LCL ?

En participant à différents séminaires, j'ai beaucoup appris sur les instances représentatives (CHSCT - DP - CE).

Interview

Pour un jeune salarié, tout cela semble très confus et compliqué. Cela m'a permis d'y voir plus clair. J'ai pris conscience du rôle important que peuvent jouer ces instances pour le bien-être et la défense des salariés.

Avec **FO** LCL, j'ai également rencontré des jeunes dynamiques provenant de différentes DdR avec qui je peux échanger et partager mes expériences du quotidien.

Quel message souhaites-tu faire passer aux jeunes ?

L'avenir est entre nos mains. Se syndiquer, c'est devenir acteur de sa vie professionnelle. C'est participer à l'évolution de l'entreprise tout en préservant les intérêts des salariés.



Salaire de ne pas aller ??

Sujet crucial pour chacun(e) d'entre nous, que devient notre salaire ?

Vous avez dit salaire ? Mais de quoi parle-t-on ?

Mais SI... Vous savez, le salaire, c'est ce qui se trouve sur un papier que vous recevez chaque mois, un montant en bas à droite que l'on n'ose, pour certain(es), à peine regarder !!

Grâce à votre mobilisation lors du mouvement de grève du 22 juin, la négo salariale a, pour la deuxième année consécutive, apporté une augmentation de salaire significative.



FO favorisera toujours le « pérenne » à des mesures « poudre aux yeux ». Car, attention aux primes qui, certes, font du bien aux finances après les fêtes, mais restent éphémères et souvent vite mangées. Quelles étrennes !

Une augmentation de salaire est acquise « ad vitam eternam ».

Votre salaire, c'est ce qui sert de référence pour prendre un appart ou obtenir un crédit.

C'est également important pour votre retraite puisque son calcul est basé sur les meilleures années cotisées. C'est important aussi en cas de maladie, car indemnités journalières et prévoyance sont calculées sur votre salaire.

La Direction privilégie, quant à elle, par exemple la RVC qui est exonérée de charges patronales. Cela contribue donc à la baisse des sommes versées aux caisses de

retraite, maladie... Et met en danger notre système social pourtant si jaloué.

Le salaire est un dû : il rétribue votre travail. Une augmentation pérenne valorise votre investissement quotidien et vos compétences.

La RVC (intéressement et participation) est le résultat d'un calcul savant basé sur les bénéfices de l'entreprise. Et qui est à l'origine de ces bénéfices ?

Malheureusement, vous passez après l'actionnaire...

Pour **FO**, la RVC n'est et ne doit rester qu'un complément au salaire.

Voulez-vous être considéré comme un VRP avec un fixe au minimum et des commissions aléatoires ?

Etes-vous un simple vendeur ou un professionnel de la banque ?

Pour **FO** jeunes LCL, le salaire doit refléter nos compétences, intéressement et participation, nos performances.

Le 20 mars prochain auront lieu à LCL les élections professionnelles.

Vous serez appelé à élire vos futurs DP et représentants au CE.

Mais savez-vous quelles sont leurs missions ?

Le Délégué du Personnel

Il présente à l'employeur les revendications personnelles ou collectives des CLP et veille à l'application du code du travail, des conventions et accords d'entreprise. Il défend vos conditions de travail, d'hygiène et de sécurité.

Le représentant CE

Il est informé et consulté sur :

- les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de LCL.
- la durée et les conditions de travail, à l'introduction de nouvelles technologies.

Il gère et contrôle la gestion des activités socioculturelles (voyages, sport et loisirs, billetterie...). C'est d'ailleurs souvent la face que vous connaissez le plus.



Il y a 11 CE à LCL (1 par DdR + 1 pour le Siège).

Afin de statuer sur les projets nationaux, un super CE appelé CCE (Comité Central d'Entreprise) se réunit presque chaque mois. Ce sont 40 élus des CE qui y siègent, représentant ainsi toutes les régions.

Sachez que vous, les moins de 35 ans, représentez 26 %, soit 1/4 de l'effectif de LCL.

FO, souhaitant être représentative de toutes et tous, a veillé à la présence de nombreux candidats

Pourquoi je vote ?

FO jeunes LCL sur ses listes. Ils sont les plus à même à vous comprendre, à aborder des problèmes spécifiques aux jeunes (logement, garde d'enfant...), sans négliger les autres (rémunération, carrière...). Ils apporteront un nouveau souffle aux activités socioculturelles pour mieux répondre à vos aspirations.

Vous, jeunes salariés, techniciens ou cadres, commerciaux ou administratifs, devez faire entendre votre voix.

Alors, le 20 mars, Votez **FO LCL**



Pratique

Conditions accordées aux CLP en matière de crédits

Prêt social :

Sachez que vous pouvez emprunter de 765 à 6100 € sur une durée maximum de 60 mois, sans frais de dossier, à un taux de 3,50% (+ décôte de 0,20% par enfant à charge). Cependant, votre ratio d'endettement ne doit pas dépasser 26% de vos ressources brutes. Sinon, des taux préférentiels sont appliqués sur version libre et libre cours. Pour FO jeunes LCL, le taux appliqué au prêt social aujourd'hui, ne l'est pas vraiment...

Prêts immobiliers :

Un barème de taux spécifique est en place. Vous bénéficiez de l'exonération des frais de dossier, des indemnités de remboursement anticipé (sauf rachat ou rupture du contrat de travail), de la commission d'engagement (construction ou travaux), remise de 50% des frais vérifimmo (construction), décôte de 0,70% sur les prêts épargne logement.

Attention, si vous êtes en suspension de contrat (congé parental, sabbatique...), vous ne pouvez bénéficier des taux CLP.

Les prêts CLP ne sont pas renégociables mais font l'objet d'écèlement suivant l'évolution du marché. D'ailleurs, en 2005, **FO** est intervenue pour ajuster les taux des prêts CLP, la Direction n'avait pas jugé nécessaire de le faire depuis quelques années...

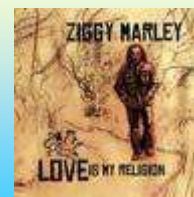
Découvert :

Si vous n'avez pas la possibilité de profiter d'une facilité de caisse dans le cadre d'une convention Zen - d'ailleurs à quand une formule Zen spéciale CLP ? - vous pouvez demander la mise en place d'un découvert autorisé à taux préférentiel. Il est également possible de demander une avance sur salaire ou sur 13ème mois. Si vous rencontrez de graves difficultés financières, n'hésitez pas à contacter l'assistante sociale LCL de votre DdR.

Un CD à savourer

Ziggy Marley

« LOVE is my religion » est un album où la distinction entre Ziggy et Bob se fait plus nette. Le titre « keep on dreaming » musicalement très réussi, est un moment troublant où Ziggy s'adresse à son père, pour la première fois depuis sa mort. Cet album réalise un rêve que Bob caressa, en vain, toute sa vie : C'est la première production de la famille Marley dont les bandes master appartiennent à l'artiste. Si bien qu'avec cet album, de loin son plus original, Ziggy semble, plus que jamais sur le chemin de la délivrance.



Retrouvez nous sur le blog :

<http://fo-jeunes-lcl.over-blog.com>

Pour des infos à chaud, des jeux, des cadeaux...

Abonnez-vous à la lettre
C'est gratuit

IDF Nord	Cédric GLATIGNY	Nord Ouest	Sébastien DUQUESNE
Est	Aurélié JACQUOT	IDF Sud	Loïc CASTEL
Ouest	Marie-Laure JAOUEN	Sud Ouest	Annelise BURBAUD
Midi	Karine BORE	Méditerranée	Florence HOVAGUINIAN
RAA	Céline BONNET		

FO Jeunes LCL

Tél: 01 42 95 12 05 - Fax 01 42 95 10 75 - BC 31545 - dsnfocl@wanadoo.fr